

**Arrêté préfectoral n° 507-DDPP-23 portant création des secteurs d'information sur les sols (SIS)
sur le territoire de Saint-Étienne Métropole**

Le Préfet de la Loire

VU le Code de l'environnement, notamment les articles L 125-6, R 125-41 à R 125-47, concernant les SIS, L 556-2, R 556-2 à R 556-5 sur la gestion des sites et sols pollués, R 125-23 à R 125-27 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires et L123-19.1 et suivants relatifs aux concertations du public hors procédure particulière ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment les articles, R 410-15-1, R 431-16, R 442-8-1 concernant les autorisations d'urbanisme sur terrains en SIS et les articles R 151-53 et R 161-8 relatifs à l'annexion des SIS aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales ;

VU le décret n° 2015-1353 en date du 26 octobre 2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols (SIS) prévus par l'article L.125-6 du Code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers,

VU le décret du 11 janvier 2023 nommant monsieur Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire ;

VU l'arrêté préfectoral du 13/07/2023 portant délégation permanente de signature à M. Dominique SCHUFFENECKER, sous-préfet de Saint-Etienne, secrétaire général de la préfecture de la Loire ;

VU l'arrêté préfectoral n°105-DDPP-23 du 15 avril 2023 établissant des projets de création de secteurs d'information sur les sols (SIS) complémentaires, prévus par l'article L-125-6 du Code de l'environnement, pour le département de la Loire, et portant ouverture d'une consultation du public entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 septembre 2023 ;

VU la consultation des collectivités réalisée du 2 mai 2023 au 2 novembre 2023, et l'information des propriétaires, réalisée par courrier entre le 15 juin 2023 et le 19 juin 2023

VU les observations du public recueillies entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 septembre 2023

VU le rapport de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement en date du 13 décembre 2023 établissant le bilan de la consultation du public et proposant la prise d'un arrêté de SIS sur le territoire de Saint-Étienne Métropole ;

CONSIDÉRANT que les SIS ont pour objectif d'informer le public et les usagers, en s'intégrant dans le dispositif général information acquéreurs locataires, et de clarifier la responsabilité des acteurs de la reconversion de sites pollués en imposant des normes de réhabilitation ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article R 125-44 I du Code de l'environnement, la consultation des collectivités concernées par des projets de SIS est achevée depuis le 02/11/2023, que les propriétaires concernés ont fait l'objet d'une information conformément au R 125-4 II.

CONSIDÉRANT que le public a fait l'objet d'une consultation entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 septembre 2023, conformément au décret 2015-1353 ;

SUR proposition du directeur départemental de la protection des populations par intérim et du chef de l'unité interdépartementale Loire Haute-Loire de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement :

ARRÊTE

Article 1 : objet

Conformément au R 125-45 du Code de l'environnement, est créé, sur le territoire de Saint-Étienne Métropole les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) suivant :

SSP00120610201 "BARNIER & FILS" commune de Andrézieux-Bouthéon

SSP00125640201 "NITRUID" commune de Fraisses

SSP00074830101 "AKERS" commune de Fraisses

SSP5224660101 "IDSI LMP GIL AFD Béton EX Chautard" commune de La Grand-Croix"

SSP00003970202 "ZAC Ilot des Molières" commune du Chambon Feugerolles

SSP00101320201 « Duralex » commune de Rive De Gier

SSP5202920101 « TPM » commune de Rive De Gier

SSP5222990101 « Papy » commune de Saint-Chamond

SSP5265670101 « Bodycote » commune de Saint-Étienne

SSP5326160101 « BP France » commune de Saint-Étienne

SSP00004420201 « Société PREVOST » commune de Saint-Étienne

SSP5353410101 « REMY BARRERE GEARS SA » commune de Saint-Étienne

SSP5336280102 « GOP (CHABANNE) » commune de Saint-Galmier

Les fiches descriptives et cartographiques de ces SIS sont annexées au présent arrêté.

Article 2 : publication

Le SIS mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <https://www.georisques.gouv.fr/> ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le département de La Loire

Ce SIS est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme en tenant lieu, ou à la carte communale en vigueur sur la(les) commune(s) citée(s) à l'article 1, conformément au R 125-46 du Code de l'environnement.

Article 3 : obligation d'information acquéreurs/locataires

Conformément aux L 125-7 et R 125-26 du Code de l'environnement et sans préjudice des articles L 125-5 et L 514-20 du même code, lorsqu'un terrain ou un bien immeuble situé en secteur d'information sur les sols mentionnés à l'article L 125-6 fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur joint au contrat l'état des risques naturels et technologiques et d'information sur les sols qui mentionne l'existence d'un SIS. Il communique les informations rendues publiques par l'État au titre du L 125-6. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

À défaut de communiquer ces informations et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, ou, à défaut, l'usage envisagé au sens de l'article L556-1-A du Code de l'environnement, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente. La réhabilitation du terrain s'entend au sens du même article L556-1-A.

Article 4 : notifications

Conformément à l'article R 125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Article 5 : publicité

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la ou des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme ainsi qu'auprès des mairies concernées.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire .

Article 6 : délais et voies de recours

La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Lyon, dans le délai imparti par l'article R421-1 du Code de justice administrative, à savoir dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette décision peut par ailleurs faire l'objet d'une demande d'organisation d'une mission de médiation, telle que définie par l'article L213-1 du Code de justice administrative, auprès du tribunal administratif de Lyon.

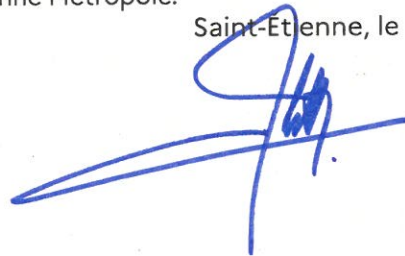
La saisine du tribunal administratif est possible par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 7 : exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Loire, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur départemental de la protection des populations par intérim, le directeur départemental des territoires et les maires des communes de Andrézieux-Bouthéon, Fraisses, La Grand-Croix, Le Chambon-Feugerolles, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Galmier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au président de Saint-Étienne Métropole.

Saint-Étienne, le

10 JAN. 2024



Le Préfet

Alexandre ROCHATTE

Copie adressée à :

- Saint-Étienne Métropole
- Mairies d'Andrézieux-Bouthéon, Fraisses, La Grand-Croix, Le Chambon-Feugerolles, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Saint-Galmier
- DREAL
- Archives
- Chrono

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS BARNIER ET FILS à ANDREZIEUX BOUTHEON

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 03/03/2021

Nom : BARNIER ET FILS
Adresse : 24rue de la Loire
Commune principale : ANDREZIEUX BOUTHEON (42005)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : J53 - Travail des métaux, chaudronnerie, poudres
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 03/03/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00126010201
Ancien identifiant SIS : Non renseigné
Description¹ : Le site situé au 24 rue de la Loire 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON a accueilli les activités mécaniques de la société BARNIER ET FILS jus-quand 2017 . Des travaux de dépollution ont été menés en 2021 par l'entreprise SUEZ. Une pollution résiduelle significative en arsenic et hydrocarbures reste présente sur le site.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 03/03/2022

Description³ : La société BARNIER SAS a fait l'objet d'un récépissé préfectoral du 24 janvier 2007 visant une activité de travail mécanique des métaux (rubrique n° 2560 de la nomenclature des Installations classées pour la protection de l'environnement). Sa liquidation judiciaire a été prononcée le 10 mai 2017.
Un mémoire de cessation d'activité a été établi en date du 12 février 2018 par CORAVAL et INGEOS, transmis à la DREAL le 15 février 2018. L'examen de ce document par l'inspection ainsi qu'une visite sur site ont conduit à la signature d'un arrêté préfectoral de prescriptions spéciales en date du 26 juin 2018.

Dans ce cadre, la société INGEOS a réalisé un rapport environnemental de la qualité des sols, à partir de sondages réalisés sur les zones et les paramètres définis en accord avec l'inspection. L'Agence Régionale de Santé a été sollicitée pour avis sur les impacts possibles des pollutions constatées sur la prise d'eau potable exploitée dans le fleuve Loire au droit du site.

En synthèse, les différentes études menées sur le site ont montré :

- La présence d'une source de pollution concentrée en hydrocarbures au niveau des sols (jusqu'à 21000 mg/kg)
- La présence d'un bruit de fond anthropique très marqué, notamment en HAP (76 mg/kg au maximum sur un sondage), et dans une moindre mesure en PCB, ainsi que d'anomalies métalliques significatives au niveau des horizons supérieurs (jusqu'à 140 mg/kg en arsenic, 480 mg/kg en plomb, 470 mg/kg en cuivre, 240 mg/kg en zinc, 6,6 mg/kg en mercure...)
- La présence d'un bruit de fond en composés volatils au niveau des sols et des gaz des sols, à des concentrations qui ne sont pas incompatibles avec les usages constatés (activité économique) ;
- L'absence d'impacts au niveau des eaux souterraines mais selon une seule campagne réalisée en période de basses eaux .

Un arrêté préfectoral N°80-DDPP-20 du 2 mars 2020 visant à encadrer la dépollution du site a été notifié au Liquidateur Judiciaire.

Les travaux de dépollution mis en œuvre par l'entreprise SUEZ ont démarré le 1er février 2021, et se sont achevés le 3 février 2021. L'intégralité des sols pollués n'a pas pu faire l'objet d'un traitement, en raison de contraintes budgétaires et techniques. Les rapports SUEZ de fin de travaux et INGEOS de contrôle des mesures de gestion ont été transmis à l'inspection par CORAVAL en date du 23 mars 2021.

Au regard de l'arrêté préfectoral du 2 mars 2020, des objectifs de dépollution n'ont pas été atteints. Les deux non-conformités concernent donc l'arsenic et les hydrocarbures.

- Sur le premier paramètre, la gamme de valeurs observées dans le cas de fortes anomalies naturelles (INRA 2008) s'étend de 60 à 284 mg/kg. La pollution à l'arsenic, qui est dans cette plage de concentrations, est généralisée à l'intérieur des locaux, sans être facilement rattachable aux activités du site. A l'extérieur, peu de secteurs hors zones Z4 et Z5 ont été investigués, l'un montre une teneur élevée en Arsenic, sans qu'il soit aisé de statuer sur le caractère anthropique ou naturel de ces concentrations. En tout état de cause, les métaux n'ont pas été identifiés comme source susceptible d'atteindre une cible humaine sur site, du fait de l'absence de voies de transferts.

- pour ce qui concerne les valeurs résiduelles en hydrocarbures, il s'agit de fractions lourdes donc peu volatiles, et les concentrations supérieures à la valeur cible de 500 mg/kg. Pour la zone 1 en bord du quai intérieur de l'atelier 3 (11 600 mg/kg) et en fond de la fouille de ce quai. Pour la zone Z4/Z5, le bord de fouille Z5-4 est à une concentration de 1050 mg/kg.

Il n'y a pas de réseau identifié dans les zones investiguées. Aussi, les pollutions laissées en place ne sont pas susceptibles d'être entraînées vers le milieu naturel par des tuyauteries. Cependant les sols sont composés majoritairement de sables et graviers et il n'y a eu qu'une seule campagne de surveillance des eaux souterraines. L'Arrêté Préfectoral du 2 mars 2020 prévoit un suivi pendant 4 ans à raison d'au moins 2 campagnes annuelles en périodes de basses eaux et de hautes eaux. L'inspection reste donc en attente des résultats de la surveillance des eaux souterraines.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

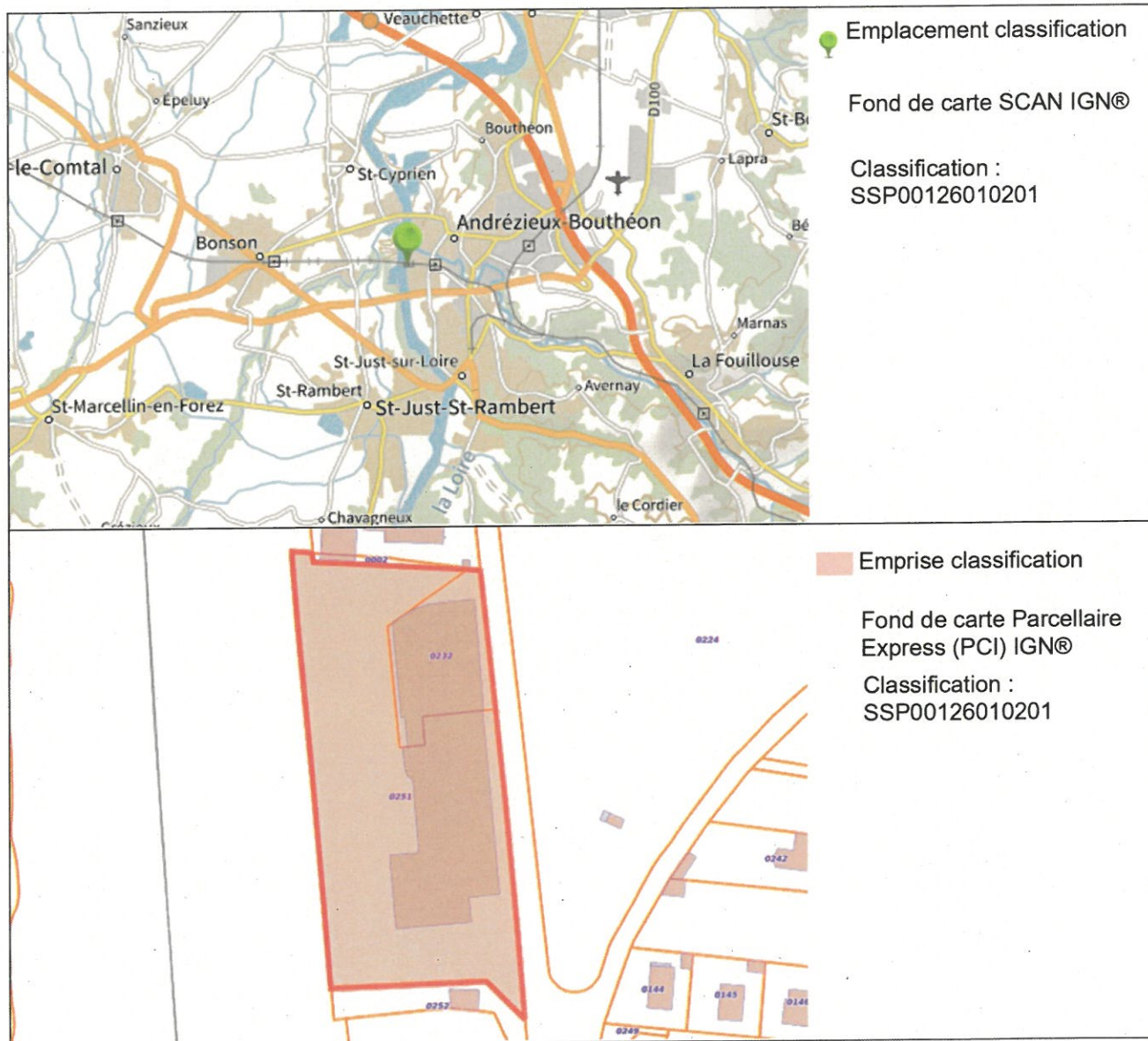
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Andrézieux-Bouthéon	1	BO	0232	42
Andrézieux-Bouthéon	1	BO	0251	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :473069.0365916819, Lat. :5703947.591320909

Superficie estimée :

10107 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS NITRUVID à FRAISSES

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 10/04/2019

Nom : NITRUVID
Adresse : USINE DU PARC - RUE DE L'ONDAINE
Commune principale : FRAISSES (42099)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : H13 - Traitement de surface
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 22/04/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00125640201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : NITRUVID occupé la partie nord-ouest d'un ancien atelier dont la date construction n'est pas connue. Le site comprenait une multitude d'ateliers exerçant diverses fabrications de produits métallurgiques. Plusieurs études de pollution ont été menées entre 2007 et 2014.
Les pollutions mises en évidence sur le site NITRUVID concernent essentiellement des solvants chlorés (COHV) détectés dans les sols, et notamment dans une zone localisée dans le bâtiment au niveau de l'ancienne machine de traitement des pièces et dans les eaux souterraines. Des travaux de dépollution ont été réalisés. Une pollution résiduelle en COHV reste présente sur le site.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 22/04/2022

Description³ : La société NITRUVID était soumise à déclaration par récépissés des 10 juillet et 16 octobre 1996 réglementant les activités de traitement de surface sous vide par voie ionique.
Un arrêté de prescriptions spéciales a été pris le 21 juin 2004 afin d'encadrer les systèmes de refroidissement de l'installation.

NITRUVID est implantée dans la Z.A. du Parc, rue de l'Ondaine, sur la commune de Fraisses (42490). La société occupé la partie nord-ouest d'un ancien atelier dont la date construction n'est pas connue. Le site comprenait une multitude d'ateliers exerçant diverses fabrications de produits métallurgiques. Un diagnostic environnemental a été réalisé par le bureau d'étude ANTEA en Juin 2007.

En juillet 2007, le groupe BODYCOTE a acheté le site de la société NITRUVID, appartenant au groupe ASCOMETAL.

En juillet 2011, le groupe BODYCOTE déclare la cessation d'activité de la société NITRUVID.

Les pollutions mises en évidence sur le site NITRUVID concernent essentiellement des solvants chlorés (COHV) détectés dans les sols, et notamment dans une zone localisée dans le bâtiment au niveau de l'ancienne machine de traitement des pièces et dans les eaux souterraines .

Sur la base de ces constatations un arrêté de prescriptions spéciales a été imposé à l'exploitant le 5 septembre 2012. Il imposait notamment le traitement des points chauds au niveau de la pollution des sols.

Dans le cadre de la cessation définitive de ses activités sur le site de la commune de FRAISSES, la société NITRUVID / BODYCOTE a transmis, le 4 décembre 2014 un dossier faisant état des travaux de dépollution réalisés sur le site. L'exploitant a engagé les travaux qui ont eu lieu du 8 au 12 septembre 2014, et repris le 2 octobre 2014 par excavation de 354 tonnes de terres polluées et la mise en place d'un soil-mixing.

Teneurs en COHV avant travaux de 54 à 73 mg/kg

Teneurs résiduelles après travaux en COHV allant de 2,3 à 7,7 mg/kg MS

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

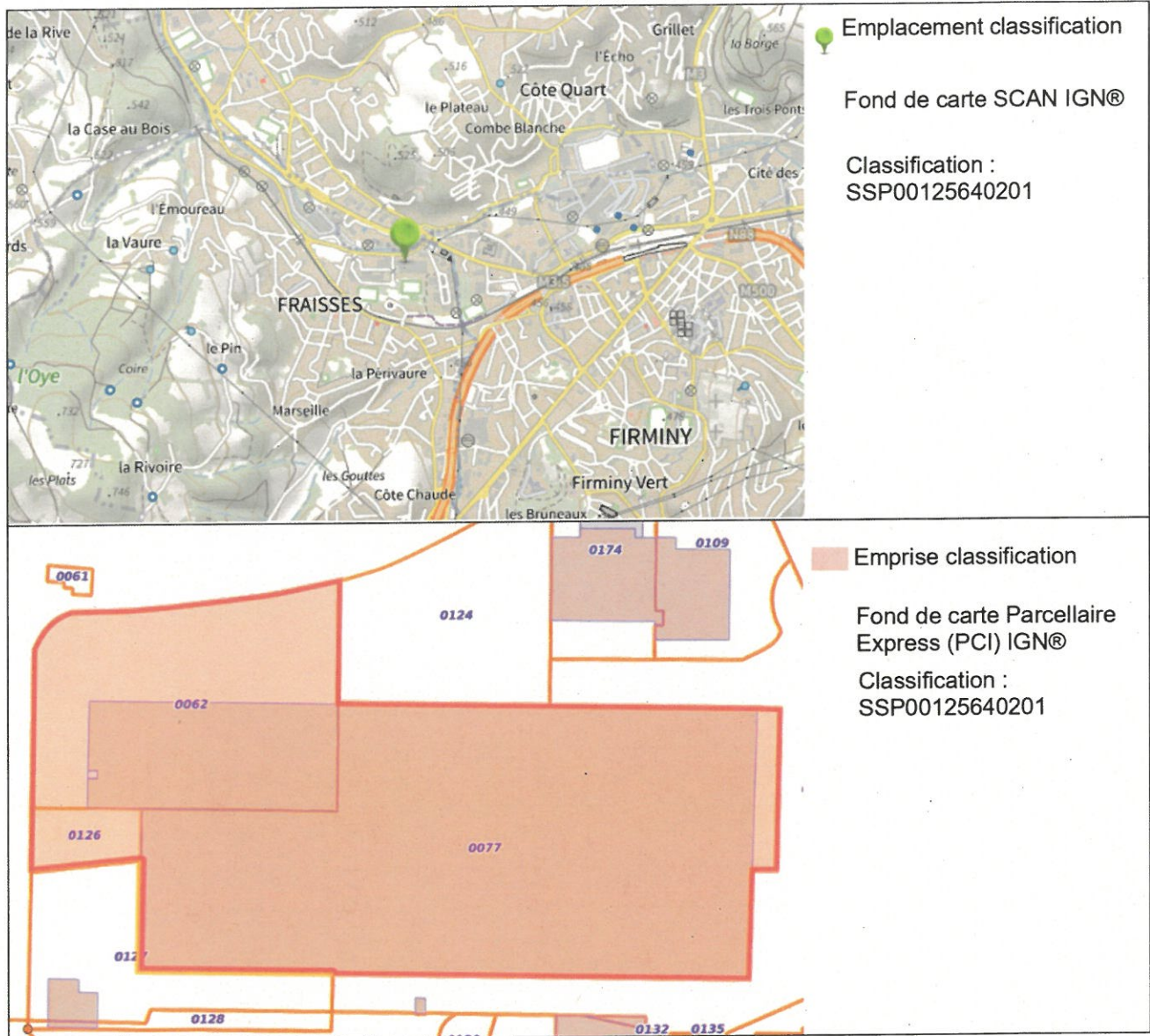
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Fraisses	1	AH	0062	42
Fraisses	1	AH	0077	42
Fraisses	1	AH	0126	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :475450.53804465, Lat. :5683280.9205220975

Superficie estimée : 12990 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS AKERS SPECIALTY ROLLS à FRAISSES

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 14/03/2023

Nom : AKERS SPECIALTY ROLLS
Adresse : 20r de la gare
Commune principale : FRAISSES (42099)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : H1 - Mécanique, électrique, traitement de surface
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 28/03/2023

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00074830101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Les principales sources de pollution présentes sur ce site établies sur la base d'un diagnostic comportant 41 sondages des sols et 19 piézomètres sont :

- une contamination en HAP avec une concentration maximale mesurée sur la zone 8 (210mg/kg),
- une contamination aux COHV avec une concentration maximale de 27 mg/kg en Trichloroéthylène
- Une contamination en hydrocarbures (HCT C10-C40) en zone 2 (29000 mg/kg), et dans les matériaux du puits PN1 (jusqu'à 65 000 mg/kg entre 3 et 4 m)
- une contamination en PCB à 1,2 mg/kg en zone 15 (transformateur à l'est du site)
- de l'amiante chrysotile a été décelée sous une forme non liées sur deux échantillons (SS1(0-3), SS2 (0-2)), dans la zone 1, où l'amiante était utilisée dans le procédé de fabrication (bain de plomb).

Dans les eaux, on retrouve de l'arsenic en quantité (trace du passé minier) sur la plupart des sondages, avec une pointe à 880 g/l sur le Pzi4 à l'amont du site, loin des activités exercées par Akers. On relève également :

- PZ10 : 10 g/l pour les 16 HAP,
- PZ10 : 10 000 g/l en C21-C40 (huile de lubrification). Le PZ10 est situé entre les zones 3 et 4.
- PZ15 contaminé en COHV, avec 126 g/l pour la somme PCE+TCE et 120 g/l en chlorure de vinyle.

Le programme de dépollution a été arrêté après que les travaux de dépollution aient débuté au 2ème trimestre 2013.

L'exploitant a disparu sans terminer d'accomplir ses obligations liées à la cessation d'activité

Aucun dossier de récolement des travaux de dépollution n'a été transmis

Documents associés² : cartographie des zones de pollution dans les sols

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 21/03/2023

Enjeux et environnement :

Historique du site :

- 1829 : Première usine construite sur le site (HOLTZER)
- 1853 : Production des premiers cylindres de laminoirs forgés (VERDIER)
- 1953 : Création de la C.A.F.L : Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire(VERDIER + HOLTZER + entreprises locales)
- 1970 : Création de Creusot Loire (C.A.F.L + SCHNEIDER)
- 1983 : Création de C3F (Membre du groupe USINOR-SACILOR)
- 1985 : Création de CHAVANNE KETIN (Toutes les entreprises françaises de cylindres de laminoirs forgés)
- 1993 : Intégration à FORCAST (USINOR-SACILOR + COCKERILL)
- 1998 : Intégration de l'usine au groupe AKERS
- 2000 : Création de l'unité AKERS « Specialty Rolls »

La société AKERS Specialty Rolls est située dans la continuité du bourg de FRAISSES, dans la vallée de l'Ondaine.

L'Ondaine traverse le site d'est en ouest.

La surface totale du site de l'entreprise AKERS Specialty Rolls est de 63934 m².

Le site industriel est couvert par 14 298 m² de bâtiments.

Les zones de stockage, de circulation et de stationnement imperméabilisées représentent une surface totale de 11 900 m².

Le site est situé dans une zone à dominante d'activités économiques et industrielles.

L'occupation du sol aux abords immédiat du site industriel est la suivante :

- A l'est : la route départementale 3 (avenue Charles de Gaulle) et une zone résidentielle avec une école,
- A l'ouest : la rue de la gare, la voie ferrée puis des habitations,
- Au sud-est : la rivière l'Ondaine, un garage automobile et la Zone Artisanale du Parc,
- Au sud : le chemin vicinal ordinaire d'Aurec-sur-Loire à Firminy, la société SOGELAN (outillage mécanique) et le complexe sportif du Château Dorian,
- Au nord : la rue du Lieutenant Demore et des habitations.

Un Plan de Prévention Risques Naturels Inondation est en cours d'élaboration depuis février 2003 sur la commune de FRAISSES.

Deux bâtiments vont se trouver dans la zone d'écoulement des crues centennales. Par conséquent, les deux bâtiments respectent une cote NGF pour le niveau zéro des bâtiments à construire. Cette cote est imposée par l'administration.

L'activité de la société AKERS Specialty Rolls était la fabrication de cylindres de laminoir forgés et de frettes de coulée continue en aluminium.

Contexte hydrogéologique :

Le site se trouve sur un domaine sans nappe étendue et dépourvue d'aquifère libre ou captive (sinon très localisé).

Captages d'eau potable :

D'après la DDASS de la Loire, le captage d'eau potable le plus proche est le Barrage de l'Echapre, à 4,12 km en amont du site de la société AKERS, sur la commune de Firminy. Le site n'est pas concerné par le périmètre de protection du captage d'eau potable.

D'autre part, il est à noter la présence d'une zone de baignade sur la commune de Saint Paul en Cornillon (bord de Loire), en aval du site.

Contexte hydrographique :

Le site est traversé par l'Ondaine, affluent de la Loire.

Description³ :

Le site de la société AKERS Specialty Rolls est situé 20 rue de la Gare, sur la commune de FRAISSES dans le département de la Loire, dans la continuité du bourg de FRAISSES, dans la vallée de l'Ondaine où sont regroupées des sociétés de métallurgie depuis le 19^{ème} siècle. L'Ondaine traverse le site d'est en ouest.

Sa spécialité est, à la date de l'arrêt d'activité, la fabrication de cylindres de laminoirs forgés et de frettes de coulée continue en aluminium. Son historique, indissociable de l'activité de l'usine d'Unieux qui l'a précédée, et dont elle a constitué une extension.

Le site industriel AKERS a cessé définitivement son activité le 29/11/2010. En mai 2012, l'exploitant a transmis à l'inspection un dossier de cessation d'activité accompagné d'un plan de gestion daté du 15 juin 2012.

Ce plan de gestion indique que les activités métallurgiques et sidérurgiques de l'usine ont engendré un impact significatif sur les sols et les eaux souterraines transitant au droit du site, notamment par des hydrocarbures totaux (HCT), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des composés mono-aromatiques volatils (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes), des composés organo-halogénés volatils (COHV) et des éléments métalliques. Au total, 11 zones ont ainsi été définies comme impactées. Les résultats de l'analyse des enjeux sanitaires menés à partir des concentrations en place dans les sols du site ont montré que les niveaux de risques calculés étaient notamment inacceptables pour les cibles suivantes :

- les travailleurs du site en extérieur dans le cas de la réutilisation du site pour un usage industriel ou commercial,
- les visiteurs enfants et adultes dans le cas de la reconversion du site en une future zone commerciale.

Dans le cadre de l'instruction de la cessation d'activité de cet établissement, l'inspection a réalisé plusieurs visites qui l'ont conduite à proposer un arrêté de mesures d'urgence daté du 20 février 2014, pris en application de l'article R.512-20 du code de l'environnement afin de demander à la société AKERS de :

- Réparer et renforcer le grillage de clôture, notamment au droit des deux ponts sur l'Ondaine et de l'accès piéton des visiteurs
- Réparer la fermeture des bâtiments A, B et D
- Sécuriser les fosses du bâtiment D (par exemple, en murant la zone non protégée actuellement)
- Sécuriser les charpentes calcinées du bâtiment A et de son appentis

(suppression du risque de chute de matériaux, enlèvement des débris présents au sol)

– S'assurer du maintien pérenne des conditions de sécurité (par la mise en place d'un gardiennage ou d'un dispositif équivalent).

Le site AKERS de Fraisses a été déclaré en liquidation judiciaire le 10 janvier 2016 par le tribunal de commerce de Saint-Étienne avec désignation d'un liquidateur judiciaire.

Différents incidents se sont produits sur le site une inspection a été diligentée sur site le 28 septembre 2017. Il a été constaté que l'accès au site n'était pas clôturé, différents arrêtés préfectoraux ont été pris mais devant l'impécuniosité du dossier une inspection conjointe avec l'ADEME a eu lieu le 14 mars 2018 pour évaluer les travaux de mise en sécurité du site.

Par courrier en date du 24 août 2018, la DGPR a donné son accord à une intervention de l'ADEME. Le préfet a signé le 15 novembre 2018, un arrêté de prescription de travaux d'office ainsi qu'un arrêté d'occupation des sols pour permettre l'intervention de l'ADEME.

Selon l'ADEME, les travaux de mise en sécurité ont été réalisés de janvier à mai 2019.

L'inspection s'est rendue sur le site en 2021, cette visite a permis de constater que la mise en sécurité de ce site réalisée par l'ADEME n'était plus opérationnelle.

Par ailleurs, au regard de la dangerosité du site et de la nécessité de calibrer l'Ondaine sur le tènement, il a été proposé d'interdire tout type d'usage sur ce site (hormis l'usage d'espace vert) par la mise en place d'une servitude d'utilité publique afin d'en faciliter la sécurisation définitive qui ne peut être obtenue que par de gros travaux d'aménagement nécessitant la propriété foncière de l'ensemble du site.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)
Hydrocarbures et indices liés
Metaux et métalloïdes / Molybdène
PCB (arochlors), PCT, Dioxines, Furanes (PCDD, PCDF)
Autres éléments minéraux / Sulfates
COHV, solvants chlorés, fréons / Trichloroéthylène

Documents associés : Non renseigné

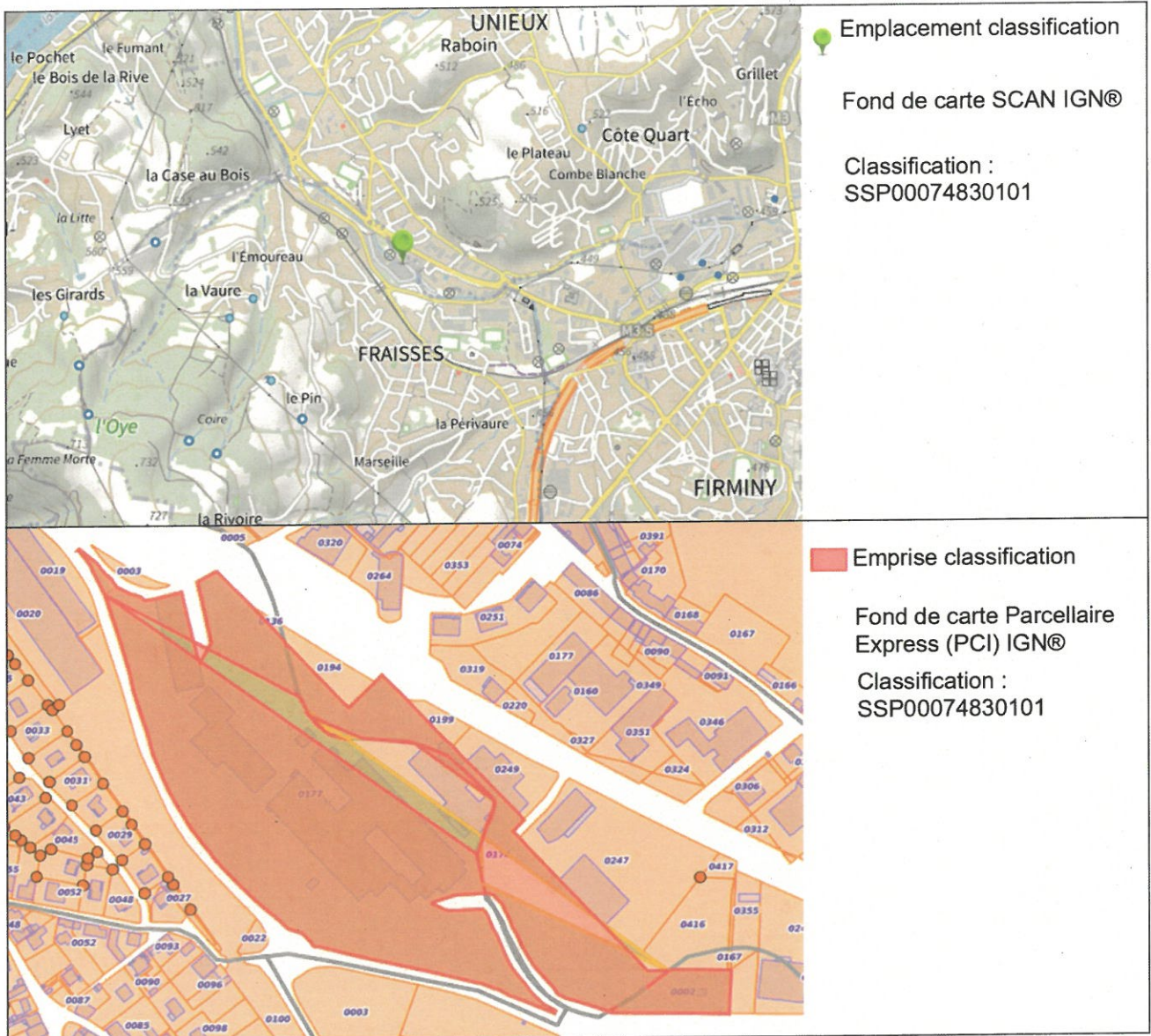
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Fraisses	1	AB	0008	42
Fraisses	1	AB	0177	42
Fraisses	1	AH	0002	42

Unieux	1	AT	0174	42
--------	---	----	------	----

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 799010.8456690749, Lat. : 6477872.881991958

Superficie estimée :

63164 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ISDI LMP_Gil_AFD_Beton_ex. CHAUTARD à LA GRAND CROIX

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Nom : ISDI LMP_Gil_AFD_Beton_ex. CHAUTARD
Adresse : 1578route de Comberigol
Commune principale : LA GRAND CROIX (42103)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 38.21Z - Traitement et élimination des déchets non dangereux
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5224660101
Ancien identifiant SIS : Non renseigné
Description¹ : Le 10 octobre 2019, un signalement de la police municipale de LA GRAND CROIX met en avant l'existence d'un dépôt de déchets du BTP sur les parcelles A 114, 115 et 116 de la commune. Une ISDI illégale s'était installée. Des déchets enfouis et rejets d'eau de laitance dans le massif de déchets ont été observées sur le site.
Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 09/05/2022

Description³ : La DREAL a reçu par courriel le 10 octobre 2019 un signalement de la police municipale de LA GRAND CROIX relatif à l'existence d'un dépôt de déchets du BTP sur les parcelles A 114, 115 et 116 de la commune. Historiquement, le propriétaire précédent (M. CHAUTARD) a créé sur ce site une installation de stockage de déchets. Malgré de multiples courriers de rappel de la DDE puis la DDT (09/10/2008, 03/11/2008, 02/04/2009) à monsieur Jean-Luc CHAUTARD, l'ISDI n'a pas été régularisée. Monsieur Philippe GIL est depuis devenu le propriétaire des lieux. L'activité sur le site relève du pouvoir de la police du maire.
L'Inspection a réalisé une visite du site le 12 mai 2020. Cette visite a permis de constater qu'une « décharge brute » reconvertie en installation de stockage de déchets inertes (ISDI) n'a jamais été régularisée. Le propriétaire actuel a nivelé cette installation pour créer des plate-formes destinées à l'aménagement de ses terres agricoles et la mise en place d'un atelier de préfabrication de blocs béton associé à un bassin de décantation des laitances de béton.

Compte tenu de la nature des déchets enfouis et rejets d'eau de laitance dans le massif de déchets, l'Inspection propose d'ajouter les parcelles A 114, 115, 116 et 1154 objets des dépôts, lors d'une prochaine révision des Secteurs d'Informations sur les Sols (SIS) de la commune de LA GRAND CROIX.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
La Grand-Croix	1	0A	0114	42
La Grand-Croix	1	0A	0115	42
La Grand-Croix	1	0A	0116	42
La Grand-Croix	1	0A	1154	42

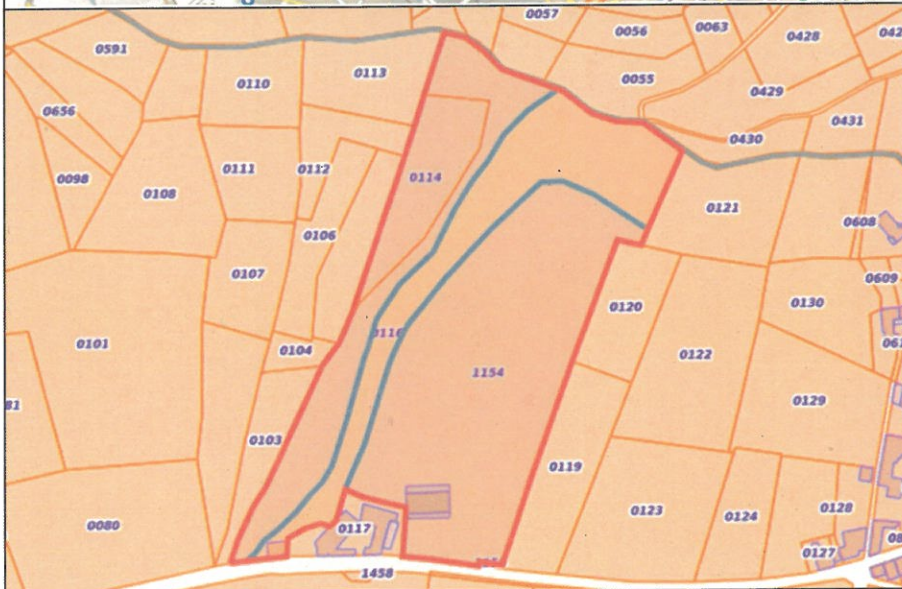
Plans cartographiques :



Emplacement classification

Fond de carte SCAN IGN®

Classification :
SSP5224660101



Emprise classification

Fond de carte Parcellaire
Express (PCI) IGN®

Classification :
SSP5224660101

Coordonnées du centroïde
(Web Mercator) :

Long. :506561.6958045812, Lat. :5701749.800851512

Superficie estimée :

null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ZAC Îlot de Molières à LE CHAMBON FEUGEROLLES

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 09/11/2017

Nom : ZAC Îlot de Molières
Adresse : RUE MOLIÈRE ET RUE BOUZERAND
Commune principale : LE CHAMBON FEUGEROLLES (42044)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 15/02/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00003970202

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Le site comprend d'anciens tènements à vocation industrielle (dont des activités de fourniture de matériel pour les traiteurs de surface et traitement de surface). Les diagnostics réalisés font apparaître des pollutions significatives des sols, air du sol et nappe. Les principaux polluants sont les solvants chlorés, les hydrocarbures, les métaux.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 15/02/2022

Description³ : Le site dénommé « îlot des Molières » est composé d'un ensemble de terrains sur lequel ont été exploitées des installations soumises à la législation sur les installations classées (sociétés Stop Pneus, Cagnet, Delalain, Granger, Blanc Pierre et Rouchon) ou susceptibles de l'être (sociétés Massard, Moulin, Stampf, Verac et le terrain de M. Petiot). Seul le terrain de M. Lioger (parcelle AS412) a vocation de dépôt et d'habitation représentant une superficie de 400 m² n'a pas accueilli d'activité soumise à la législation sur les installations classées. L'ensemble des installations classées recensé au droit des tènements du projet « îlot des Molières » n'a plus d'exploitant connu.

De par son activité historique industriel (garage automobile, usinage de pièces métalliques, peinture, travail des métaux), les investigations environnementales de sols réalisées au droit du site ont mis en évidence des sources de pollution, principalement en hydrocarbures et en solvants chlorés.

Sols :

TCE – 78 mg/kg entre 0 et 1 m sur F10
 HCT – 3,700 mg/kg entre 8 et 9 m sur Pz200
 Eaux souterraines :
 HCT – 213,000 ug/L en février 2015 sur Pz104
 Trichloréthylène – 16,000 ug/L sur Pz102
 Tétrachloroéthylène – 2,200 ug/l sur Pz107

L'EPORA et son maître d'oeuvre TECHNI 3D/HUB ENVIRONNEMENT ont confié à VALGO la dépollution des sols du site Rue des Molières au Chambon Feugerolles. Le chantier s'est déroulé du 13/02/2019 au 04/07/2019. Près de 7000m3 de déblais et matériaux en stocks ont été maniés. A l'issue des opérations de dépollution et suite aux validations du maître d'oeuvre, le site a été remblayé par des matériaux conformes aux seuils de dépollutions.

En parallèle de ces travaux de traitement de sols, une surveillance de la qualité de la nappe phréatique a été mise en oeuvre et montre :

- Un dépassement en COHV en aval de la zone ZS1
- La présence de produit pur hydrocarburé, en quantité limitée, au droit de PZ202 (partie centrale), et PZ300 (zone ZS3 en limite de site).

Compte tenu de la faible productivité de la nappe et des impacts limités mesurés, il n'a pas été décidé d'actions de traitement complémentaires.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

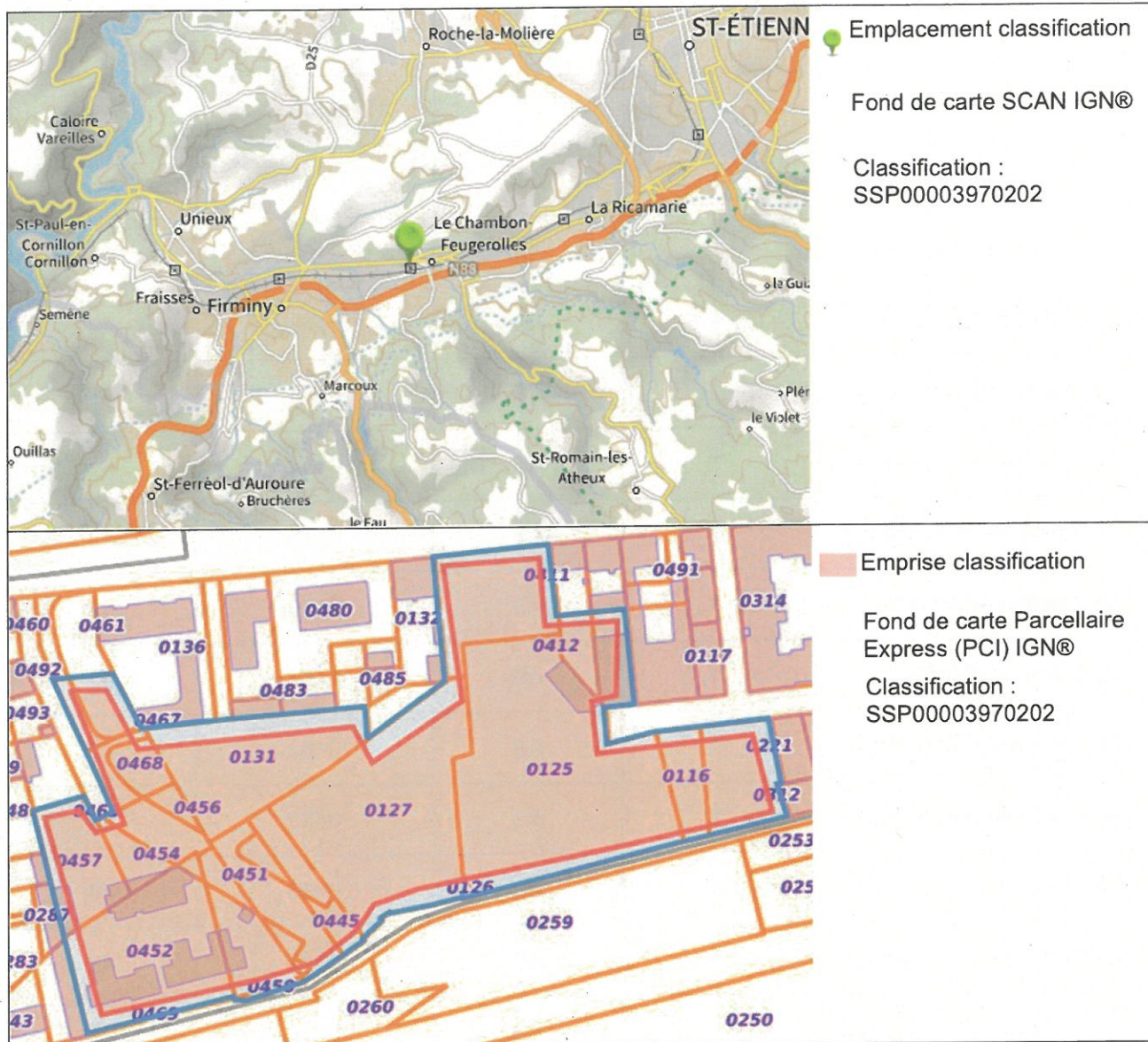
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0116	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0122	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0124	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0125	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0127	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0131	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0311	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0412	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0444	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0445	42

Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0446	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0447	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0448	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0449	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0451	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0452	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0453	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0454	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0455	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0456	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0457	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0462	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0463	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0466	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0467	42
Le Chambon-Feugerolles	1	AS	0468	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :480819.14319043834, Lat. :5683932.043086069

Superficie estimée :

16929 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS DURALEX à RIVE DE GIER

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 02/07/2019

Nom : DURALEX
Adresse : 2RUE JOSEPH HEMAIN
Commune principale : RIVE DE GIER (42186)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : G15 - Industrie du verre
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 18/02/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00101320201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Les terrains exploités par la société Duralex International France (propriétaire) représentent une superficie d'environ 6 hectares comprenant 4,5 hectares de bâtis en grande partie couverts de plaques en fibrociment dont 2,5 hectares correspondent aujourd'hui à des magasins de stockage. Plusieurs études de pollution ont été réalisées et ont mis en évidence des pollutions en arsenic, mercure, hydrocarbures, HAP et naphthalène.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 18/02/2022

Description³ : Dans le cadre de l'étude "Entrée Est de l'Agglomération" de Rive de Gier couvrant 27 ha, déclarée d'intérêt communautaire le 25 juin 2012, la requalification foncière du site Duralex était sujet d'études par l'EPORA, propriétaire en partie du site.

Dans cet objectif, l'EPORA a transmis fin 2014 à la DREAL un diagnostic environnemental complémentaire du 15 mai 2014 réalisé par le bureau AD Environnement complétant un diagnostic de février 2011 réalisé par le bureau d'études Périchimie dans le cadre de son rapport "identification de l'impact & mesures de gestion au titre de l'état des sol" et une étude de sol de 2004 réalisée par le Cabinet Blondel.

Dans le cadre de la poursuite de la procédure de cessation d'activité définitive des activités exercées par la société Duralex, Me Jousset, mandataire liquidateur, a également transmis le 31 décembre 2014 à l'

inspection par l'intermédiaire du bureau d'études Périchimie un bilan du suivi quadri-annuel de l'état de la nappe au droit du site.

Synthèse des diagnostics:

- les concentrations en arsenic présentes dans les sols du site sont régulièrement supérieures ($[As]_{SD16} = 472 \text{ mg/kg}$) aux valeurs moyennes attendues pour le fond géochimique naturel du département de la Loire.
- les concentrations en mercure rencontrées dans le sol sont représentatives d'une contamination légère ($0,1 \text{ mg/kg} < [Hg] < 1 \text{ mg/kg}$). Une contamination significative ponctuelle au mercure en S7 en profondeur ($[Hg]_{1-2 \text{ m}} = 7 \text{ mg/kg}$, zone 2) et modérée sur les 2 premiers mètres des secteurs Nord-Est des zones 3 et 4 ($[Hg]_{1-2 \text{ m}} < 3 \text{ mg/kg}$) ont été mesurées lors des diagnostics précédents.
- pour les hydrocarbures, la zone située à l'avant de l'atelier de maintenance entre 2 et 3 mètres de profondeur à proximité des grilles avaloirs où les concentrations (Sd7, Sd9 et Pz10) sont comprises entre 3 750 et 6 100 mg/kg de MS. La contamination concerne majoritairement les hydrocarbures lourds C21-C40.
- la zone située sous le bâtiment de production à proximité d'un ancien regard en partie rempli de sable d'aspect très huileux jusque 2,5 mètres de profondeur ($[HCT]_{2-2,5 \text{ m}} = 12\,000 \text{ mg/kg}$ en SD17). Le produit pur visible en surface du sable et le sable lui-même doivent être éliminés, dans les plus brefs délais, en tant que déchets selon une filière dûment autorisée. Les justificatifs doivent être transmis à l'inspection,
- la zone située face aux anciennes chaudières où la teneur (Sd13) mesurée en hydrocarbures est de 3 530 mg/kg de MS.
- les concentrations en HAP rencontrées dans les sols parfois élevées ($[HAP]_{SD28} = 81 \text{ mg/kg}$) et les composés volatils ($[n\text{aphtalène}] = 0,81 \text{ mg/kg}$ en SD28).

Les résultats d'analyses sur les hydrocarbures sont significativement différents de ceux réalisés par le bureau d'études Périchimie depuis octobre 2010. La campagne d'analyse met en avant la présence d'hydrocarbures pour la 1ère fois dans l'ouvrage situé en amont hydraulique ($[HCT]_{Pz1} = 0,413 \text{ mg/l}$) du site, dans l'ouvrage Pz2 ($[HCT]_{Pz2} = 0,522 \text{ mg/l}$) et dans l'ouvrage Pz5 ($[HCT]_{Pz5} = 0,159 \text{ mg/l}$). Elle a également permis de confirmer la contamination des eaux souterraines observée en octobre 2010 sur l'ouvrage Pz6 ($[HCT]_{Pz6} = 0,494 \text{ mg/l}$) mais à hauteur de celle observée en amont du site.

Elle met également en avant la présence significative d'hydrocarbures C10-C40 sur l'ouvrage Pz10 ($[HCT]_{Pz10} = 2460 \text{ mg/l}$) liée à la présence de flottant ce qui implique la présence d'une quantité significative de polluant à proximité de l'ouvrage. Cette hypothèse confirme les résultats du diagnostic de sol et la nécessité de réaliser un plan de gestion prenant en compte les sources de pollution aux hydrocarbures présentes dans le sol. Il est intéressant de noter que les 2 campagnes de suivi des eaux souterraines menées en 2014 sur l'ouvrage Pz10 par le bureau d'études Périchimie ont mis en avant une teneur en hydrocarbures inférieure au seuil de quantification en mai 2014 et très modérée ($[HCT] = 0,35 \text{ mg/l}$) en décembre 2014 sans présence de phase flottante,

Les résultats d'analyses sur les COHV, CAV et PCB confirment les résultats du bilan quadriennal avec des teneurs inférieures au seuil de quantification, Les résultats d'analyses sur les HAP lors de cette campagne sont cohérents avec les résultats du bilan quadriennal. Cette campagne met en avant l'absence de teneurs significatives en HAP sur l'ensemble des ouvrages excepté sur l'ouvrage Pz10 dont la contamination aux HAP peut-être rapprochée de celle aux hydrocarbures et sur l'ouvrage Pz5

objet d'une contamination modérée ([HAP]Pz5 = 0,18 µg/l) du même ordre de grandeur que les campagnes précédentes. À noter que l'ouvrage Pz2 est l'objet pour la 1ère fois d'une contamination modérée ([HAP]Pz2 = 0,19 µg/l) du même ordre de grandeur que celle observée en Pz5,

Les résultats d'analyses sur les métaux lors de cette campagne sont globalement cohérents avec les résultats du bilan quadriennal. Cette campagne confirme la présence de faibles teneurs généralisées à l'ensemble des piézomètres en aval hydraulique pour les différents métaux analysés hormis en cadmium et mercure (non détectés). Il est aussi détecté la présence de teneurs significatives en manganèse notamment sur les piézomètres en aval hydraulique où les concentrations se situent entre 279 et 2920 g/l ([Mn]Pz1 = 160 µg/l en amont hydraulique) et enfin la présence de teneurs significatives en Arsenic notamment sur les piézomètres en aval hydraulique où les concentrations se situent entre 44 et 152 g/l ([Mn]Pz1 = 19 µg/l en amont hydraulique).

La présence de sols acides a pu faciliter la solubilisation de certaines substances.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

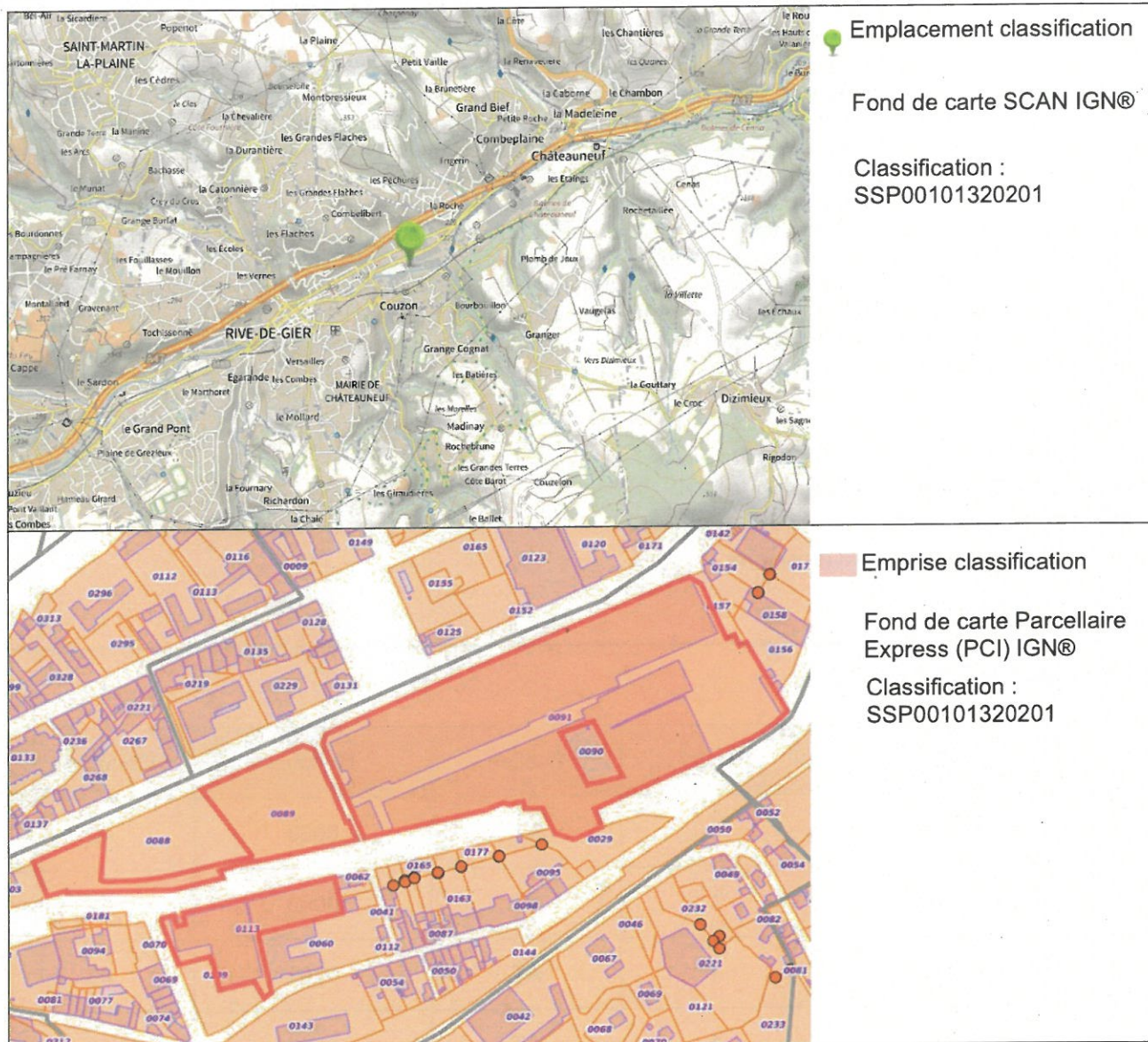
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rive-de-Gier	1	AT	0089	42
Rive-de-Gier	1	AT	0090	42
Rive-de-Gier	1	AT	0091	42
Rive-de-Gier	1	AT	0113	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :515084.15437895403, Lat. :5705552.553916862

Superficie estimée : 51470 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS TPM (Travaux Publics de la Madeleine) à RIVE DE GIER

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Nom : TPM (Travaux Publics de la Madeleine)
Adresse : 1664Rte De Farnay
Commune principale : RIVE DE GIER (42186)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 43.11Z - Travaux de démolition
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5203930101
Ancien identifiant SIS : Non renseigné
Description¹ : L'activité de l'exploitant a été aménagée sur une ancienne décharge dans la commune de Rive-de-Gier contenant des déchets dangereux. La parcelle BK 12 est polluée. La visite de contrôle a révélé la présence de déchets non inertes sur les pentes du talus Est.
Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/04/2022

Description³ : L'activité de stockage présente est située sur une ancienne décharge illégale de déchets dangereux, non dangereux et inertes. Cette dernière a fait l'objet de travaux de réhabilitation ordonnés à l'exploitant par décision du Tribunal de Grand Instance de Saint-Etienne du 10 janvier 2008.

L'exploitant a déclaré avoir aménagé sur ce site une plate-forme sur environ 5 000 m² afin d'y stocker des déblais originaires du tunnel de la Croix Rousse (69). L'activité présente est une station de transit de déchets inertes, essentiellement des pierres et cailloux. La surface mobilisée est estimée à 5 300 m². L'installation ne peut pas s'étendre au Nord ni à l'Ouest de par la présence de la route de Famay. Elle ne peut pas non plus s'agrandir au Sud de par l'existence d'un terrain agricole exploité. Enfin, à l'Est, une topographie abrupte limite sérieusement son extension. L'installation fonctionne sans avoir fait l'objet de la déclaration requise au titre des ICPE.

L'activité de l'exploitant a été aménagée sur une ancienne décharge

contenant des déchets dangereux. La parcelle BK 12 est polluée. La visite de contrôle a révélé la présence de déchets non inertes sur les pentes du talus Est. Elle n'a pas permis d'observer en surface des impacts potentiels (ex. : relargages de polluants liquides) dus à l'activité de transit. Compte tenu que:

- cette ancienne décharge est non classée;
- que les déchets en transit observés sur site sont effectivement inertes,

— l'Inspection propose d'ajouter la parcelle BK 12 à la liste départementale des secteurs d'information sur les sols.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

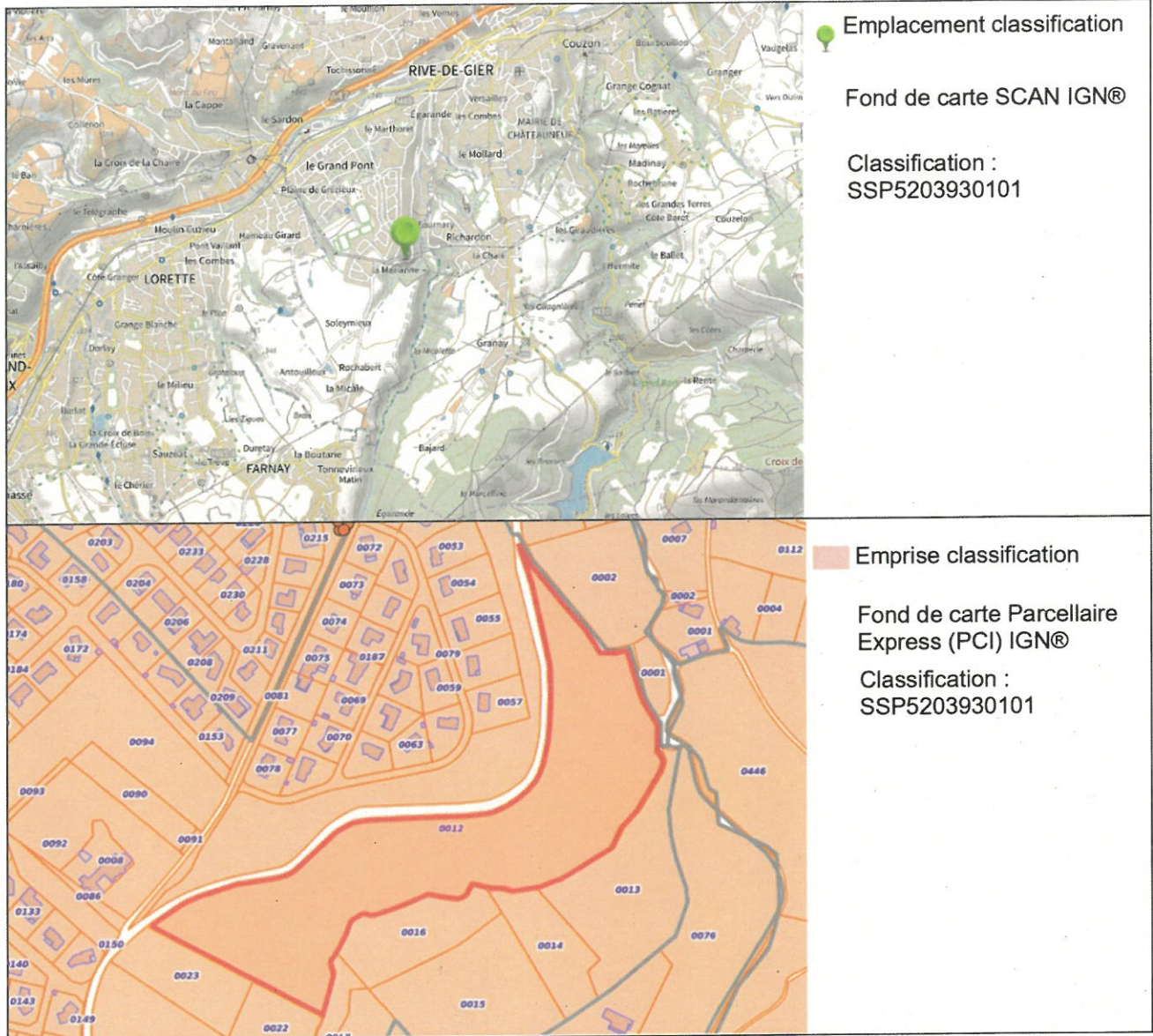
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rive-de-Gier	1	BK	0012	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
(Web Mercator) :

Long. :512860.4140191675, Lat. :5702526.9353256

Superficie estimée :

null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Bernard PAPY à SAINT CHAMOND

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Nom : Bernard PAPY
Adresse : 73route du coin
Commune principale : SAINT CHAMOND (42207)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5222990101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Le site a accueilli les activités de la société PAPY depuis 1971. Elle été autorisée à exploiter une installation de mécano-soudure et serrurerie. Par contact de la société SCI CORAIL, l'inspection a été informée de la liquidation de la société PAPY sans que l'exploitant ou son représentant ait déclaré sa cessation. Les diagnostics des sols mettent en avant le présence de 2 zones de pollution concentrées en métaux lourds et en HCT/HAP.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 07/03/2022

Description³ : Par arrêté préfectoral du 17 décembre 1971, la société PAPY a été autorisée à exploiter une installation de mécano-soudure et serrurerie sur son site situé 73 rue du coin sur la commune de SAINT-CHAMOND. Les installations exploitées relèvent du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 281 de la nomenclature annexée au décret du 20 mai 1953. Par contact de la société SCI CORAIL, l'inspection a été informée de la liquidation de la société PAPY sans que l'exploitant ou son représentant ait déclaré sa cessation. Par ailleurs, l'inspection a été informée de la réalisation d'un diagnostic des sols et de la mise en évidence de 2 sources de pollution. Conformément à l'article L. 512-6-1, il appartient à l'exploitant ou son représentant de remettre en état le site selon les dispositions des articles R.512-39-1 à 3.

Un impact en métaux (dont mercure) et en HCT/HAP est mis en évidence

au droit du sondage S9 entre 1 et 2 m avec des teneurs de 2 100 mg/kg (HCT) et 89,5 mg/kg (HAP). L'impact n'est pas délimité latéralement ni verticalement, le sondage ayant été arrêté à 2 m de profondeur en l'absence de signes organoleptiques de pollution sur site. Ces teneurs sont à associer avec la qualité intrinsèque des remblais, aucun impact n'ayant été mis en évidence dans l'horizon 0-1 m et aucune activité n'ayant été exercée au droit de ce sondage (sondage extérieur).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

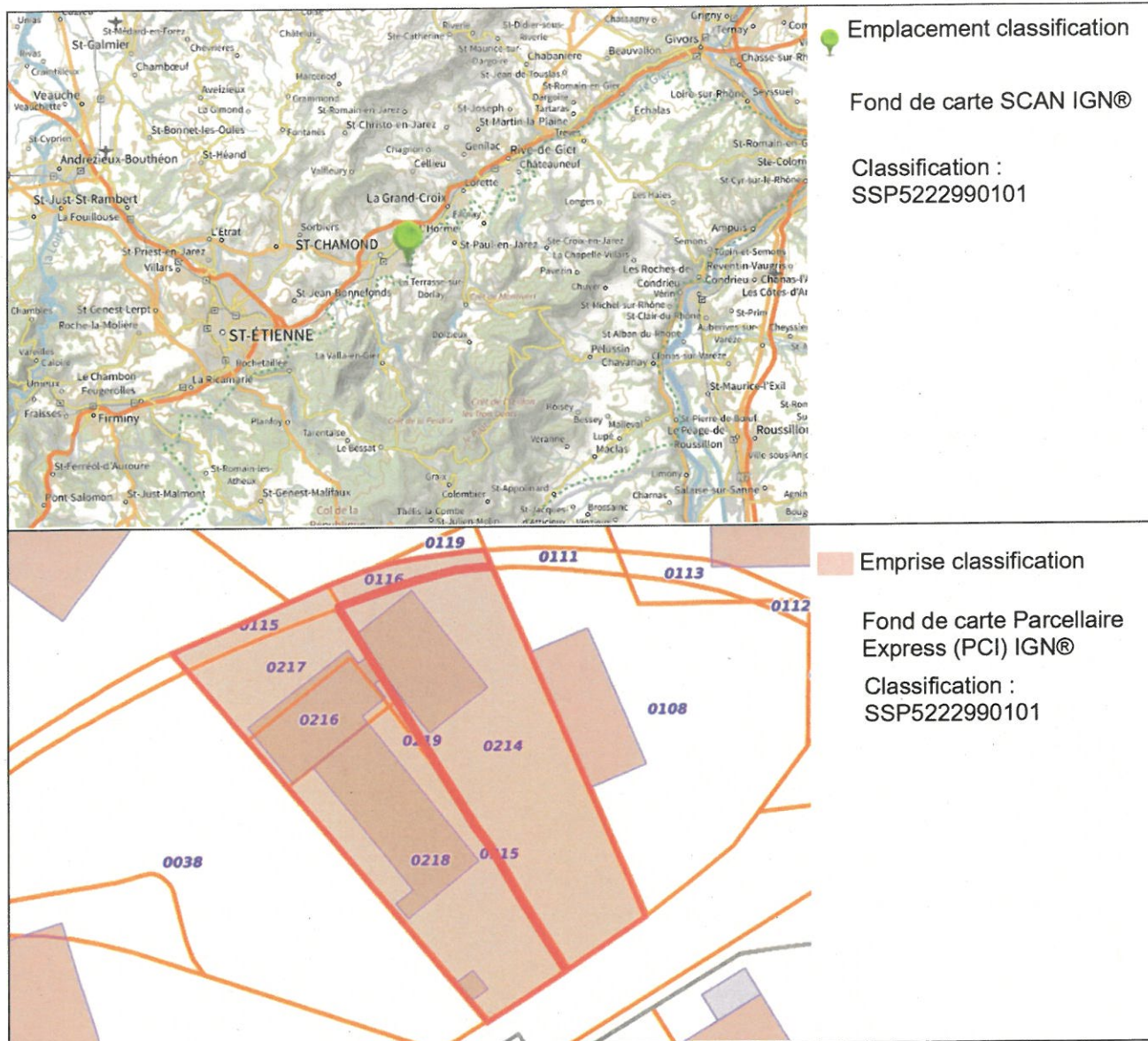
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Chamond	1	CK	0115	42
Saint-Chamond	1	CK	0116	42
Saint-Chamond	1	CK	0214	42
Saint-Chamond	1	CK	0216	42
Saint-Chamond	1	CK	0217	42
Saint-Chamond	1	CK	0218	42
Saint-Chamond	1	CK	0219	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :505008.37243867194, Lat. :5695734.393874591

Superficie estimée :

null

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS BODYCOTE (HIT) à SAINT ETIENNE

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Nom : BODYCOTE (HIT)
Adresse : 17rue Edouard Martel
Commune principale : SAINT ETIENNE (42218)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 25.61Z - Traitement et revêtement des métaux
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5265670101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : De 1968 à 2004 le site a exercé les activités de la société BODYCOTE de sous-traitance en traitement thermique des métaux de pièces mécaniques. De 2004 à 2020, le site était utilisé à des fins d'entreposage de matériels destinés à d'autres sites du groupe. En 2020, Bodycote a décidé de cesser toute activité sur le site et de le réhabiliter. Après travaux, les teneurs résiduelles obtenues dans les sols laissés en place, en profondeur, concernent les composés chlorés (TCE et PCE).

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 07/03/2022

Description³ : De 1968 à 2004 le site a exercé des activités de sous-traitance en traitement thermique des métaux de pièces mécaniques. De 2004 à 2020, le site était utilisé à des fins d'entreposage de matériels destinés à d'autres sites du groupe.

Les principaux traitements thermiques exercés étaient :

- Traitement thermique sous atmosphères contrôlées (cémentation, carbonituration, trempe huile, nitruration gazeuse, recuit, revenu),
- Traitement thermique sous vide (trempe gaz, hypertrempe, nitruration ionique, recuit, revenu),
- Traitement thermique liquide en bains de sels (trempe, nitruration liquide, recuit, revenu).

Les atmosphères de traitements étaient générées par injection de fluides (azote, méthanol, ammoniac, hydrogène, méthane, protoxyde d'azote) dans le four. Les fluides utilisés étaient stockés dans des réservoirs

extérieurs aux bâtiments.

Le site a arrêté sa production industrielle par étapes entre mai 2003 et août 2004. La cessation d'activités partielle a été notifiée à madame la préfète de la Loire par courriers du 16 septembre 2003 et février 2004.

En 2020, Bodycote a décidé de cesser toute activité sur le site, de le réhabiliter avec objectif de le vendre. Un courrier de cessation définitive d'activités, datant du 30 juin 2021, a été envoyé à madame la préfète de la Loire ainsi qu'un mémoire contenant le diagnostic de sol et le rapport de fin de travaux de dépollution.

Un diagnostic de pollution des sols a été mené par la société Galtier le 2 février 2021. Les investigations des sols ont mis en évidence la présence d'un impact de pollution modéré en composés hydrocarbures lourds et non volatils et en composés chlorés. Les teneurs maximales étant obtenus dans les remblais, au niveau de la zone nord-est (S11). Dans ces remblais, une forte anomalie en arsenic a également été mesurée. Compte tenu de l'usage industriel du site, ces pollutions modérées apparaissent en lien avec les anciennes activités et les remblais en place. La zone localisée au nord est apparaissant la plus concentrée, a fait l'objet d'un traitement par excavation et évacuation. Ces travaux menés par la société COLAS se sont déroulés du 21 au 23 juin 2021. L'excavation et l'évacuation hors site des terres polluées se sont déroulées jusqu'à environ 2,5 m de profondeur.

Après travaux, les teneurs résiduelles obtenues dans les sols laissés en place, en profondeur, concernent les composés chlorés:

TCE = 29 mg/kg

PCE = 0,21 mg/kg

Compte-tenu de la pollution résiduelle mise en évidence par les bords et fonds de fouille, l'inspection des installations classées propose de placer le site en S. I. S (système d'information des sols) lors de la prochaine mise à jour de la base de donnée SIS.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

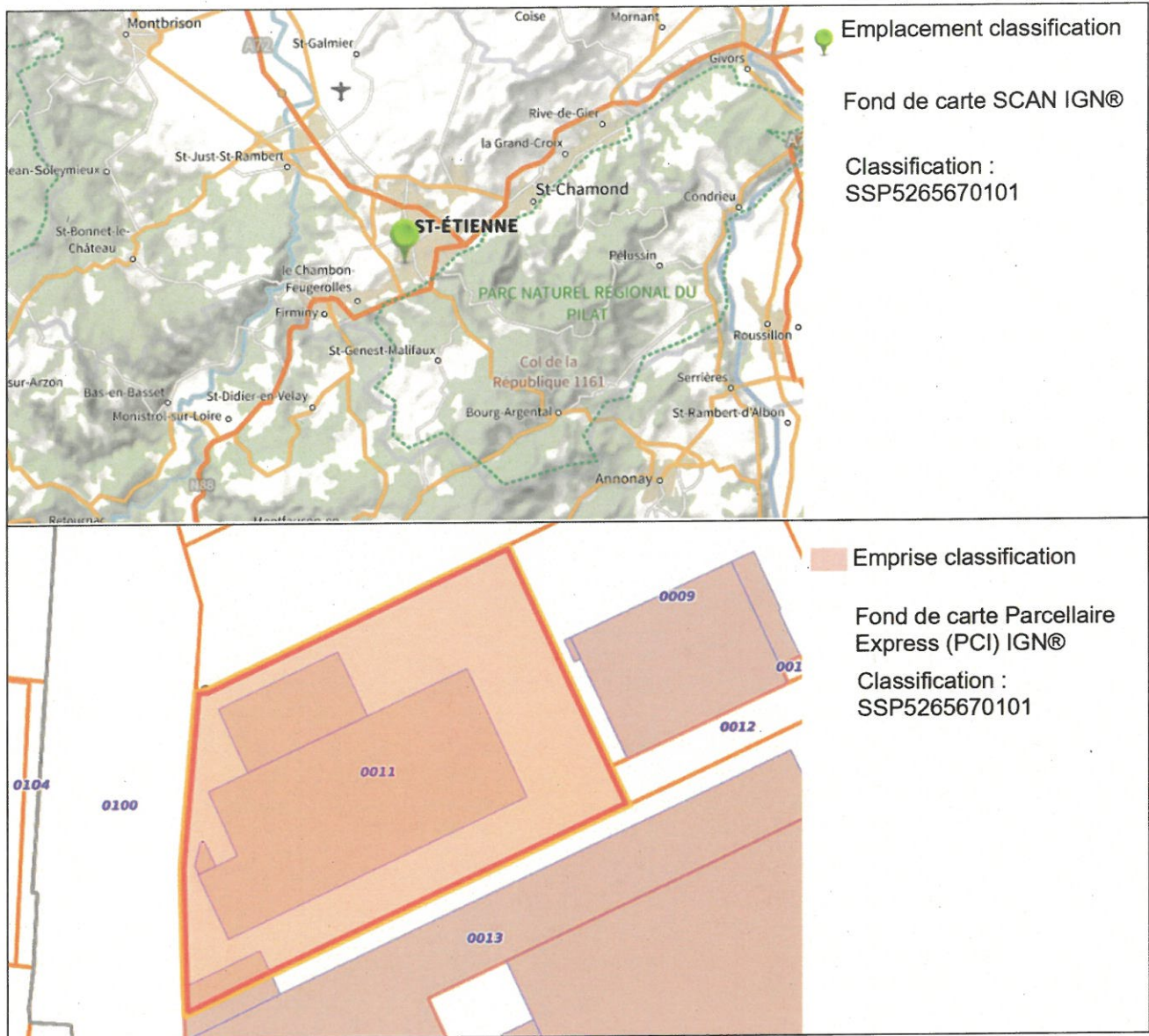
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Étienne	1	MR	0011	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :487400.3504655001, Lat. :5687478.579313501

Superficie estimée : null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS BP FRANCE à SAINT ETIENNE

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Nom : BP FRANCE
Adresse : 52Bd Daguerre
Commune principale : SAINT ETIENNE (42218)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 47.30Z - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5326160101
Ancien identifiant SIS : Non renseigné
Description¹ : Le site de la station service BP du 52 boulevard Daguerre à SAINT ETIENNE ne connaît plus d'activité depuis le démantèlement de ses installations pétrolières (cuves enterrées de stockage de carburant, séparateurs d'hydrocarbures, aire de dépotage, manifold et canalisations associées) en octobre 2010. Plusieurs études menées ont mis en évidence la présence d'hydrocarbures (C5-C10, C5-C12, C10-C40) au droit du site. Le maintien de ces pollutions a été proposé du fait d'un risque sanitaire calculé comme acceptable.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/04/2022

Description³ : Le site de la station service BP du 52 boulevard Daguerre à SAINT ETIENNE ne connaît plus d'activité depuis le démantèlement de ses installations pétrolières (cuves enterrées de stockage de carburant, séparateurs d'hydrocarbures, aire de dépotage, manifold et canalisations associées) en octobre 2010. L'environnement du site est urbain et comprend notamment, au nord et à l'est, des habitations collectives.

Les investigations ci-après ont été conduites :

- août/septembre 2010 : réalisation de 18 sondages de sols et de 3 piézomètres
- octobre 2010 : démantèlement des installations pétrolières ; gestion et élimination des matériaux impactés ; contrôle des matériaux laissés en place après démantèlement des installations

A la suite de ces travaux ont été laissés en place des terres polluées aux hydrocarbures :

- au droit des canalisations d'hydrocarbures : HC C5-C10 à 140 mg/kg et 83 mg/kg en fond de fouille (de 0,8 à 1 m de profondeur en partie sud-est et entre 0,6 et 0,8 m de profondeur en partie ouest)
- au droit du manifold : présence d'hydrocarbures C10-C40 à 970 mg/kg en fond de fouille (entre 0,6 et 0,8 m de profondeur)

En mars 2011, des investigations complémentaires ont été conduites :

- réalisation de 7 sondages complémentaires
- équipement de 3 de ces sondages en piézomètres Les résultats obtenus montrent des teneurs notables en HC C5-C12 en partie Nord/Nord-Ouest, Ouest/Sud-Ouest, et Ouest/Nord-Ouest, ainsi qu'une teneur significative en benzène en zone Ouest/Sud-Ouest.

Une analyse des risques résiduels a été réalisée, sur la base d'un usage futur de type commercial (boulangerie « Drive » avec conservation du auvent de la station). Un plan de gestion a été établi sur la base d'un bilan « coûts/avantages » et un projet de servitudes est proposé par l'ancien exploitant.

Le prestataire propose de retenir l'option de maintien des pollutions en place du fait d'un risque sanitaire calculé comme acceptable. Il va de soi que l'ARR ne reste valide que dans la mesure où l'auvent est conservé, et où l'usage futur du tènement sera de type commercial avec recouvrement de toute la surface de la parcelle.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

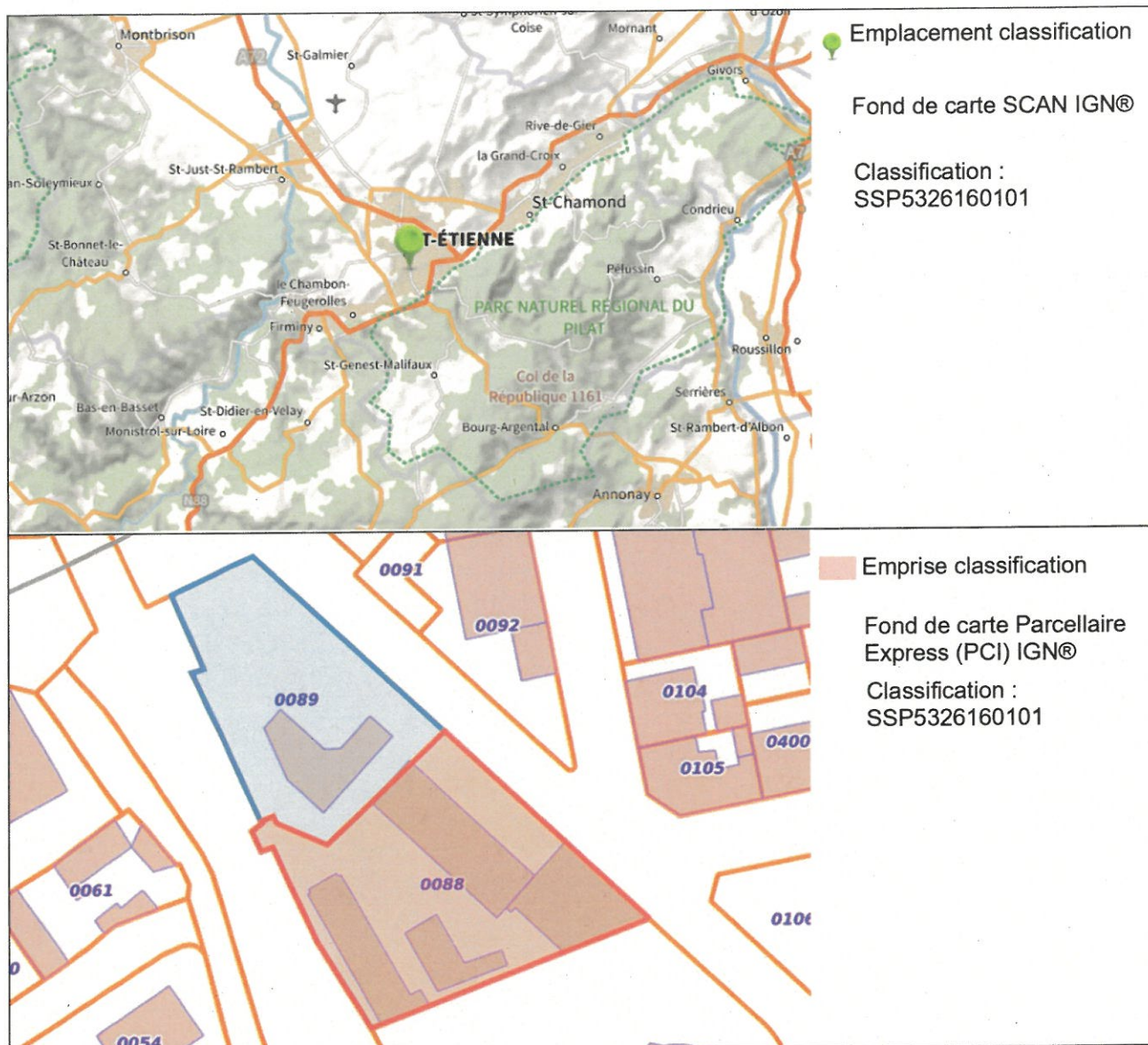
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Étienne	1	LN	0088	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :488690.50775752636, Lat. :5688389.042445158

Superficie estimée : null

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Société PREVOST à SAINT ETIENNE

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 05/09/2017

Nom : Société PREVOST
Adresse : 7RUE LOUIS-JOSEPH GRAS
Commune principale : SAINT ETIENNE (42218)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : H13 - Traitement de surface
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 15/02/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00004420201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : De 1974 à 2009, la société PREVOST a exercé sur le site une activité de traitements de surfaces. Une pollution des sols a été décelée, en 2010, (métaux lourds, cyanures, hydrocarbures totaux,...). La liquidation étant impécunieuse, l'ADEME a réalisé la mise en sécurité du site et l'évacuation des déchets dangereux (2016, 2017). L'exploitant n'a donc pas respecté ses obligations de réhabilitation du site pour l'usage futur.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 15/02/2022

Description³ : L'entreprise PREVOST, soumise à autorisation au titre des rubriques 2655 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, était titulaire d'un arrêté d'autorisation établi en date du 8 juillet 1996 modifié par un arrêté complémentaire en date du 23 juin 2009 établi à la suite de l'examen du bilan de fonctionnement. L'entreprise a été placée en liquidation judiciaire par jugement en date 16 décembre 2009 du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE. Une pollution des sols a été décelée, en 2010, (métaux lourds, cyanures, hydrocarbures totaux,...).

Le mémoire transmis par SERPOL en 2016 a mis en évidence des zones de pollution concentrées et recommande la mise en œuvre :

- d'investigations complémentaires,
- de la caractérisation des eaux circulant dans le réseau d'amenée d'eau potable,
- de la vérification de l'absence de transfert de pollution hors site via les

eaux souterraines,

- de la réalisation d'une seconde campagne de contrôle de la qualité de l'air ambiant sur une période plus propice à la volatisation (en conditions estivales),
- de la mise à jour du plan de gestion et de l'analyse des risques résiduels,
- de la mise en place des dispositifs réglementaires permettant de garantir dans le temps, la mémoire et la pérennité des mesures de gestion (par exemple servitudes et restrictions d'usage)
- de s'adjoindre les services d'un organisme certifié en sites et sols pollués indépendant pour la mise en œuvre des mesures de maîtrise des sources de pollution préconisées dans le plan de gestion (suppression des 5 points de pollution concentrée)

L'exploitant n'a pas transmis les éléments décrits dans le mémoire de réhabilitation de SERPOL de mai 2016 qui sont également prescrits par l'article R512-39-3 du code de l'environnement. L'absence de ces éléments ne permet pas à l'inspection de se prononcer sur la compatibilité de l'usage futur envisagé par le propriétaire ainsi que sur la suffisance des travaux réalisés par celui-ci.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

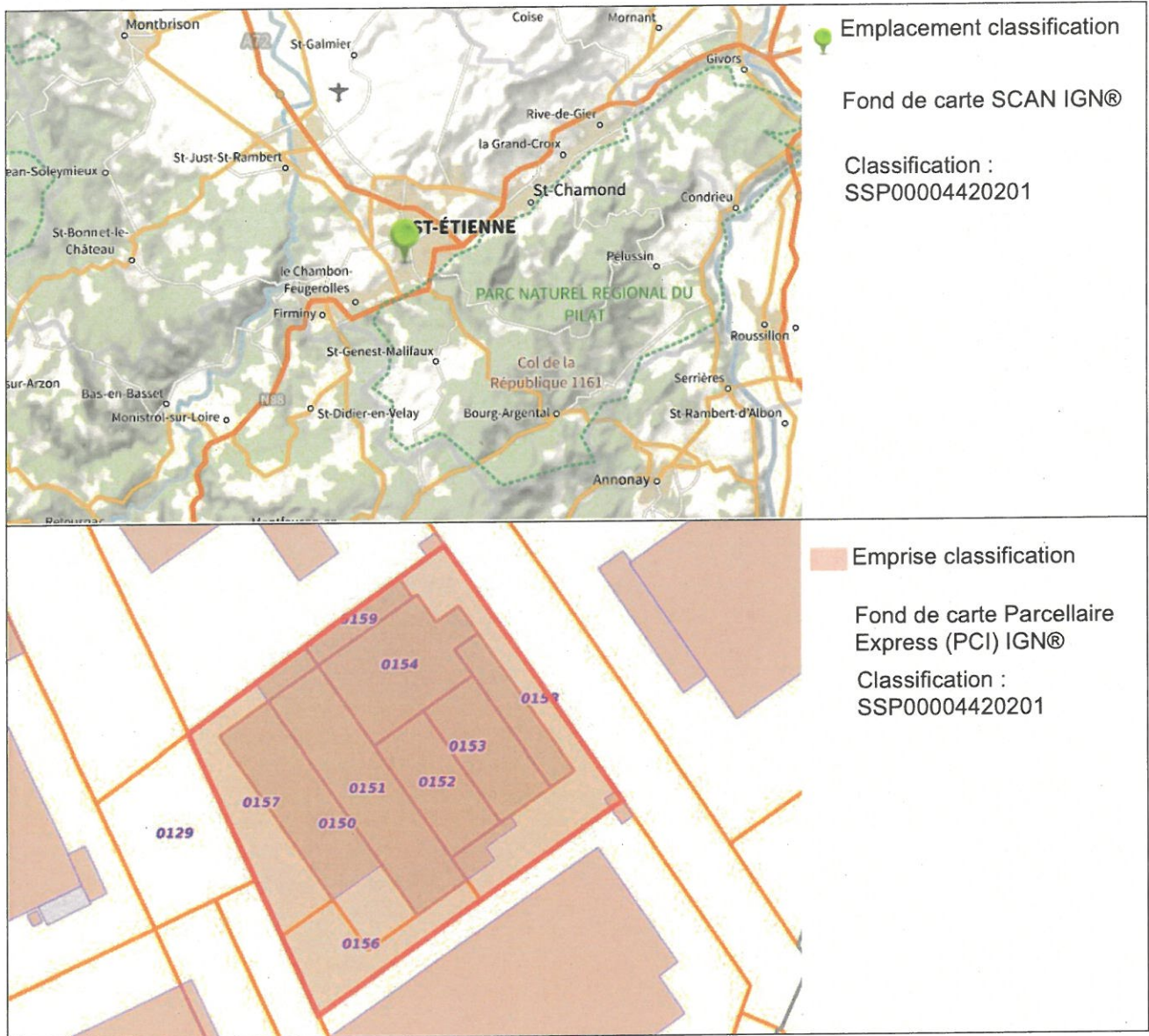
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Étienne	1	MR	0150	42
Saint-Étienne	1	MR	0151	42
Saint-Étienne	1	MR	0152	42
Saint-Étienne	1	MR	0153	42
Saint-Étienne	1	MR	0154	42
Saint-Étienne	1	MR	0155	42
Saint-Étienne	1	MR	0156	42
Saint-Étienne	1	MR	0157	42
Saint-Étienne	1	MR	0158	42
Saint-Étienne	1	MR	0159	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :487798.8592846428, Lat. :5687640.794959572

Superficie estimée :

4922 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS REMY BARRERE GEARS S.A. à SAINT ETIENNE

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Nom : REMY BARRERE GEARS S.A.

Adresse : 24rue Edouard Martel

Commune principale : SAINT ETIENNE (42218)

Communes secondaires Non renseigné

Activités : 28.41Z - Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5353410101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Le site a accueilli des activités de travail mécanique des métaux. Une contamination ponctuelle en hydrocarbures totaux et en trichloréthylène a été mise en évidence au droit du site.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 23/05/2022

Description³ : Le site a accueilli des activités de travail mécanique des métaux de la société REMY BARRERE GEARS. Le 11 avril 2012, l'exploitant a informé la DREAL que l'entreprise était en redressement judiciaire depuis 2012. L'entreprise a déposé par la suite le bilan. Un plan de continuation a été accepté par le tribunal de commerce le 13 février 2013. La société a en suite été en liquidation judiciaire à partir du 04/11/2015. La liquidation a été clôturée le 30/11/2016 pour insuffisance d'actif.

Lors d'une visite de l'installation, il a été constaté que les rétentions de certaines machines étaient partiellement pleines, un certain nombre d'entre elles étant remplies d'huile jusqu'à mi hauteur. De plus, une nouvelle machine dénommée P2400 avait été installée en 2010. Il a été constaté que la rétention enterrée associée à cet équipement n'était pas, elle aussi, exempte d'huile. Cette non conformité avait donné lieu à un Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure en date du 1er juillet 2011.

Une contamination ponctuelle en hydrocarbures totaux et en trichloréthylène a été mise en évidence au droit du site.

Polluant(s) identifié(s) ou Non renseigné suspecté(s) :

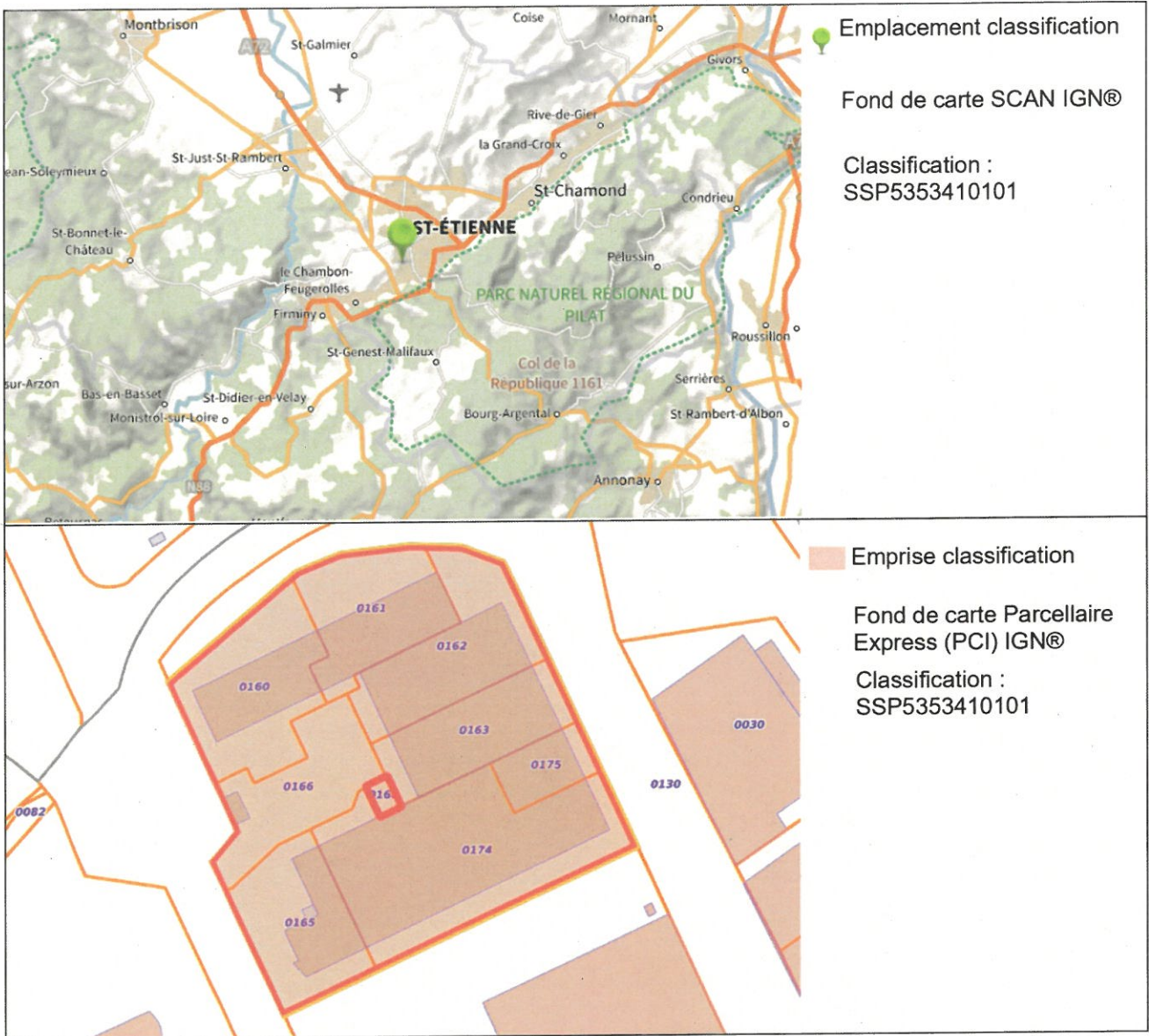
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Étienne	1	MR	0160	42
Saint-Étienne	1	MR	0161	42
Saint-Étienne	1	MR	0162	42
Saint-Étienne	1	MR	0163	42
Saint-Étienne	1	MR	0165	42
Saint-Étienne	1	MR	0166	42
Saint-Étienne	1	MR	0168	42
Saint-Étienne	1	MR	0174	42
Saint-Étienne	1	MR	0175	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :487503.97853388876, Lat. :5687865.138678586

Superficie estimée :

9739 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS GOP (CHABANNE) à SAINT GALMIER

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Nom : GOP (CHABANNE)

Adresse : 15 route de Cuzieu

Commune principale : SAINT GALMIER (42222)

Communes secondaires Non renseigné

Activités : 25.93Z - Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5336280102

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : La société CHABANNE s'est implantée sur le site de ST GALMIER en 1963, pour exercer une activité de fabrication d'articles en fil métallique, et de pièces en feuillard. L'activité a pris fin en 2012. Les résultats d'analyses montrent des concentrations mesurées en fluorures et sulfates qui ne semblent pas liées à l'activité de l'entreprise CHABANNE, qui n'utilisait aucun produit de nature à engendrer ce type de constat. Ces anomalies peuvent éventuellement provenir d'une ancienne activité agricole, antérieure à 1963.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 14/02/2022

Description³ : La société CHABANNE s'est implantée sur le site de ST GALMIER en 1963, pour exercer une activité de fabrication d'articles en fil métallique, et de pièces en feuillard. L'inspection a reçu en date du 4 février 2015, un diagnostic environnemental de la qualité des sols réalisé par le bureau d'études AD Environnement. L'intervention a été réalisée le 8 décembre 2014. D'après l'étude des photographies aériennes, le site était un pré jusqu'en 1962. Un premier bâtiment est construit en 1964, ce qui correspond avec l'arrivée de la société CHABANNE sur ce tènement en 1963. De 1964 à 1978, les autres bâtiments se construisent progressivement, pour arriver à l'état actuel en 1978. Le site a donc toujours été occupé par la société CHABANNE, qui réalisait une activité de fabrication d'articles en fil métallique, et de pièces en feuillard. L'activité a pris fin en 2012 sur ce site, pour déménager Route de RIVAS sur la commune de CHAMBOEUF

(42). Les résultats d'analyses ne montrent aucun impact en métaux lourds sur brut et sur éluât, en BTEX, en COHV, en HAP, en HCT C5-C40 et en PCB sur l'ensemble des échantillons analysés. Les concentrations mesurées en fluorures et sulfates ne semblent pas liées à l'activité de l'entreprise CHABANNE, qui n'utilisait aucun produit de nature à engendrer ce type de constat. Ces anomalies peuvent éventuellement provenir d'une ancienne activité agricole, antérieure à 1963.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

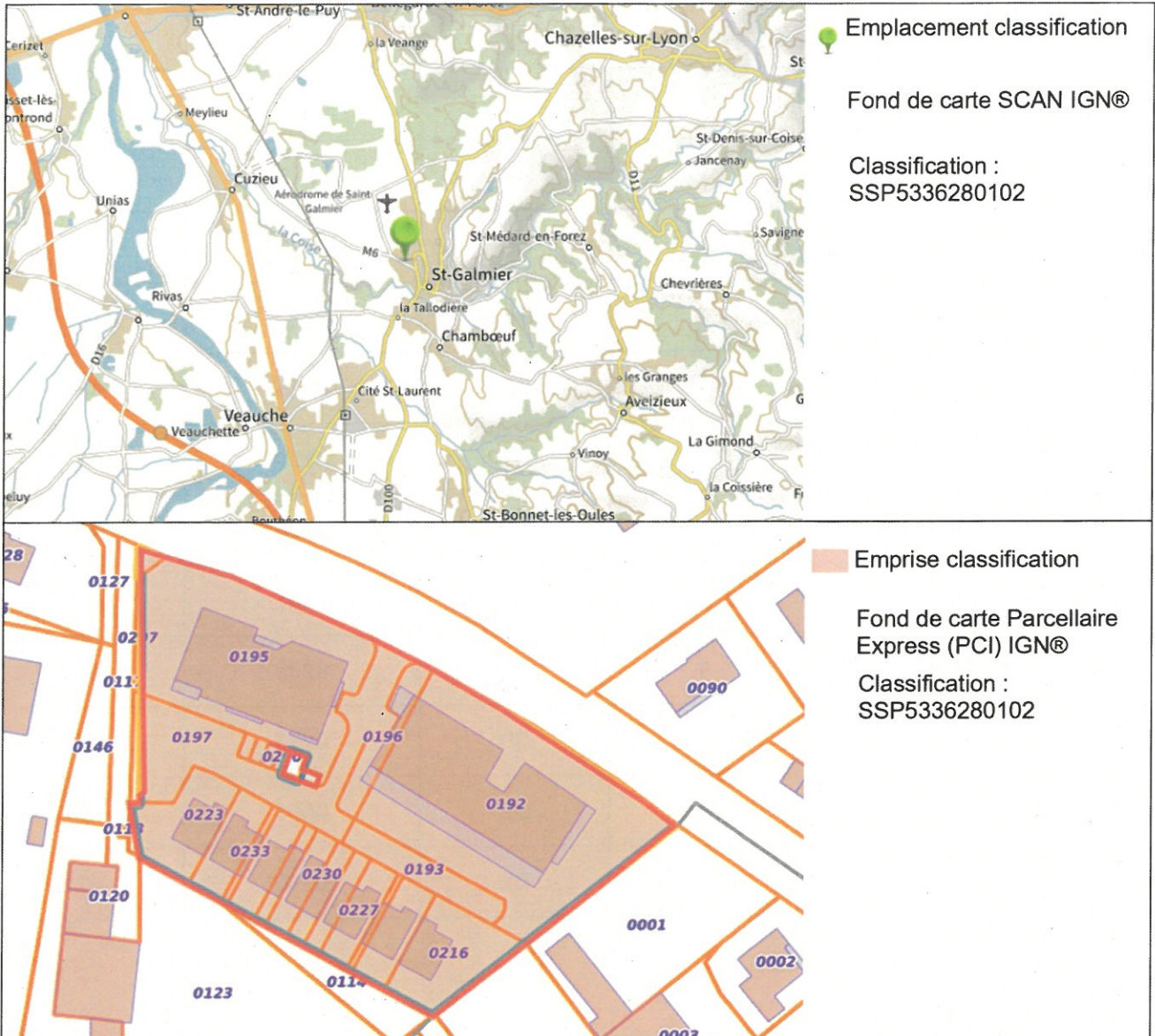
Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Saint-Galmier	1	BD	0114	42
Saint-Galmier	1	BD	0123	42
Saint-Galmier	1	BD	0192	42
Saint-Galmier	1	BD	0193	42
Saint-Galmier	1	BD	0195	42
Saint-Galmier	1	BD	0196	42
Saint-Galmier	1	BD	0197	42
Saint-Galmier	1	BD	0198	42
Saint-Galmier	1	BD	0199	42
Saint-Galmier	1	BD	0200	42
Saint-Galmier	1	BD	0201	42
Saint-Galmier	1	BD	0202	42
Saint-Galmier	1	BD	0203	42
Saint-Galmier	1	BD	0206	42
Saint-Galmier	1	BD	0208	42
Saint-Galmier	1	BD	0212	42

Saint-Galmier	1	BD	0216	42
Saint-Galmier	1	BD	0217	42
Saint-Galmier	1	BD	0222	42
Saint-Galmier	1	BD	0223	42
Saint-Galmier	1	BD	0226	42
Saint-Galmier	1	BD	0227	42
Saint-Galmier	1	BD	0228	42
Saint-Galmier	1	BD	0229	42
Saint-Galmier	1	BD	0230	42
Saint-Galmier	1	BD	0231	42
Saint-Galmier	1	BD	0232	42
Saint-Galmier	1	BD	0233	42
Saint-Galmier	1	BE	0001	42
Saint-Galmier	1	BE	0240	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :479798.05593539996, Lat. :5715629.971408881

Superficie estimée :

5768 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.